

DEPART 2 : Distance : 8 km / Durée : 2h / Balisage : Jaune
Descriptif : Départ au pont, route de Bellac. Prendre le chemin, qui part sur la gauche, quand on arrive du bourg et qui longe le petit ruisseau des Pouyades. A environ 1km, laisser sur la droite Lavaud Chevalier et continuer le chemin (passer sous les barbelés), sur encore 1,5km. Au croisement, prendre la branche du chemin qui part sur la droite, puis traverser la route. Rejoindre ainsi la route en face qui conduit aux Pouyades. (A l'entrée du village sur la gauche, derrière le petit buisson, se trouve un lavoir et un puit). Vue sur l'étang (possibilité de faire le tour de l'étang : 3km). Cette route va peu à peu devenir un chemin. Ensuite, suivre ce chemin. Au 1er croisement de chemins, prendre celui de droite, puis au 2ème croisement prendre également le chemin sur la droite qui conduit à la route et la continuer sur la gauche sur environ 600m. A proximité de la maison, prendre le chemin (à l'intérieur d'un champ), qui part sur la droite et le suivre (passer sous les ficelles si nécessaire). Peu à peu, il se transforme en une petite route de campagne, qui rejoint la D7. A la jonction, prendre sur la droite (**Attention** : voie à grand passage). Enfin, suivre la D7 sur environ 1800m pour rejoindre le point de départ du circuit.

DEPART 3 : Distance : 7 km / Durée : 2h / Balisage : Jaune
Descriptif : Départ à l'angle du stade sur la route devant l'hôpital. Prendre le sentier sur la droite au panneau de départ sur 900m. A la lisière du bois, emprunter à gauche la route empierrée sur 30m, puis prendre le chemin sur la droite qui longe le bois. A 400m, au croisement de chemins prendre à gauche jusqu'à la route, la traverser et prendre le chemin en face sur 500m. A la route prendre à droite sur 200m puis le premier chemin à votre gauche sur 1km. Au croisement, traverser la route et prendre en face, puis au prochain croisement prendre à gauche, puis à droite au croisement suivant. Après 200m, prendre le chemin sur votre gauche qui longe une habitation sur 700m. A la route (rue Croix Billard) prendre à droite sur 500m jusqu'à rejoindre la rue Beaulieu puis tourner à droite sur 100m puis à gauche une route qui devient un chemin. Le suivre en laissant le chemin à gauche après 500m. Rejoindre le chemin qui longe le stade, le prendre et revenir au point de départ.

DEPART 4 : Distance : 7 km / Durée : 2h / Balisage : Jaune
Descriptif : Départ à 300m de Chez Chaumet où la route est en angle droit. Prendre le "chemin de Paris" tout droit sur 3km, vous passerez devant la Tombe au Marchand (600m après le départ). Au bout du chemin tourner à droite sur la route forestière et la continuer jusqu'à Boisjeune. Traverser le village et à la route, prendre à droite et continuer tout droit jusqu'à l'embranchement de la D61. Prendre la route immédiatement sur votre droite en direction de la Mornière. Traverser le village et prendre la direction de la Barre. Dans le village prendre à droite et suivre le chemin forestier jusqu'à la route. Prendre à droite pour arriver au point de départ.

A découvrir

- Vallée de la Brame (circuit n°1)
- Panoramas (circuit n°1 et 4)
- Etang des Pouyades (circuit n°2)
- Bois et bocages (circuit n°2 et 4)
- Tombe au Marchand (circuit n°4)
- Patrimoine architectural de Magnac Laval
- Hameau de gîtes des Pouyades (circuit n°2)

Informations

Informations et brochures disponibles aux :

**Syndicat d'Initiative
Canton de Magnac Laval**

13 place de la République
87190 Magnac Laval
Tel / Fax 05 55 68 59 15

simagnaclaval@yahoo.fr
www.limousin-en-marche.com

Syndicat d'Initiative de la Benaize

Av. J. Jaurès 87160
St Sulpice les Feuilles
Tel. 05 55 76 92 66
Fax. 05 55 76 05 32

syndicatdelabenaize@wanadoo.fr
www.limousin-en-marche.com



La randonnée

MAGNAC LAVAL

4 circuits de randonnées



Le Syndicat d'Initiative du canton de Magnac Laval bénéficie de l'aide de la Région Limousin dans le cadre du dispositif des "Emplois Associatifs".

Conception graphique, réalisation, crédit photo et impression : SI canton de Magnac Laval.

Tous nos chemins mènent à vous
www.limousin-en-marche.com




PAYS DU HAUT-LIMOUSIN

Les règles d'usages du randonneur

- Prévoyez un sac pour rapporter vos déchets
- Restez sur les sentiers, soyez discret, tenez les chiens à vue et à voix afin de veiller à la tranquillité des troupeaux et de la faune
- Évitez de cueillir les fleurs, certaines sont protégées
- Respectez la propriété et les cultures, veillez à refermer les barrières après votre passage
- En VTT, modérez votre allure sur les sentiers étroits et/ou pentus.

Merci de nous signaler toute difficulté rencontrée lors de votre randonnée.

BALISAGE DES SENTIERS :

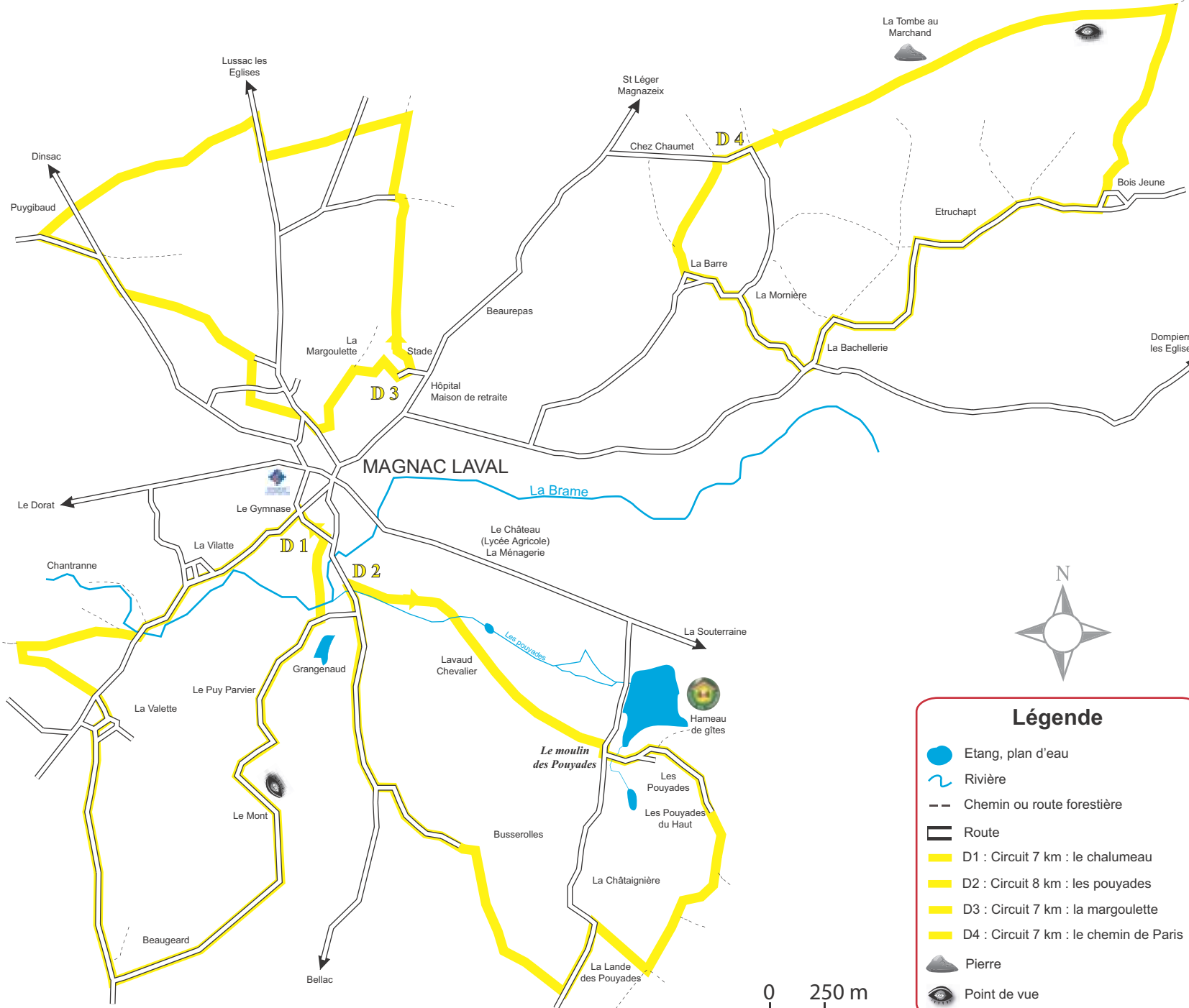
- | | | | |
|---|--------------------|---|------------------|
|  | Bonne direction |  | Tourner à droite |
|  | Mauvaise direction |  | Tourner à gauche |

Itinéraires











DEPART 1 : Distance : 7 km / Durée : 1h40

Balissage : Jaune

Descriptif : Départ Boulevard Pasteur, remonter la rue, puis au croisement prendre à gauche la route en direction de «La Villatte». Suivre cette route, puis la continuer en direction de «La Vallette» (A la sortie du village sur la droite, se trouve en lavoir). Après avoir parcouru environ 700m, tourner à droite après le pont et suivre le chemin sur 500m. A l'intersection, prendre le chemin qui part sur la gauche. Ensuite, traverser la route et se rendre à «La Vallette». A l'entrée du village, prendre la première route sur la droite. A environ 200m, prendre la route qui part sur la gauche. Suivre cette dernière sur environ 2km, puis à l'intersection, prendre la route de gauche en direction du «Mont». Traverser ce village et continuer toujours cette même route. A droite, laisser «Grangenaud». Après ce village, à environ 500m, quitter la route pour prendre le petit chemin qui se trouve sur la gauche. Traverser le ruisseau, via la passerelle, puis continuer tout droit, jusqu'à la jonction avec une route principale. Retour au point de départ.



Légende

-  Etang, plan d'eau
-  Rivière
-  Chemin ou route forestière
-  Route
-  D1 : Circuit 7 km : le chalumeau
-  D2 : Circuit 8 km : les pouyades
-  D3 : Circuit 7 km : la margoulette
-  D4 : Circuit 7 km : le chemin de Paris
-  Pierre
-  Point de vue